

COMITE DIRECTEUR

Réunion des vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2007 à Paris.

-
- Présents : M. Yvan MAININI, Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU (vendredi), Catherine GISCOU, Françoise EITO-HUET, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE (vendredi) et Nicole VERLAGUET.
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, René LE GOFF (vendredi), André NOUAIL, Georges PANZA, Jacky RAVIER, , Patrice ROMERO, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.
- Invités : Mme Josette BAILLY (Provence). MM. Roland BLIEKAST (Alsace) et Jean-Jacques BLONDELLE (Picardie), Patrick COLLETTE (Côte d'Azur), Alain HENAULT (Centre), Christian LECOMPTE (Aquitaine), Paul MERLIOT (Nord/Pas de Calais), Luc VALETTE (Lorraine).
- Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Jean FORNO, Jacques HUGUET et Pierre LUIRARD.
- Excusés : Melle Loetitia MOUSSARD - Mmes Yolaine COSTES, Roselyne BIENVENU (Samedi), Marie-Noëlle SERVAGE (samedi) - MM. Christian AUGER, Michel CHATEAU, René LE GOFF (samedi), Philippe RESTOUT et Jean-Pierre ROGER.
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Christian MISSER et Fabrice CANET.
Mme Céline PETIT
- Assiste en partie le vendredi soir : M. Sébastien DIOT.

Réunion du Vendredi 14 Décembre 2007.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents.

Nombre des licenciés : 434 600, soit environ + 0,35 % de plus qu'à la même date la saison passée. 40% des licences ont été saisies via Internet. 47 Comités ont moins de licenciés que l'année dernière, à la même date. Il faut rappeler aux Comités Départementaux qu'ils doivent impérativement avoir en leur possession les certificats médicaux et les engagements d'assurance pour délivrer les cartons licences.

Information importante : Les chiffres de fin de saison (licenciés) seront la référence pour l'Assemblée Générale de Deauville et pour l'Assemblée Générale Elective du 13 Décembre 2008.

Yvan MAININI soumet au vote des membres du Comité Directeur une proposition qui sera faite aux arbitres, suite à la mise en application de la loi qui donne aux arbitres le statut de "Travailleur Indépendant", dont voici les principaux points :

- Principe de la prestation de service / qualité.
- Remboursement aux frais réels.
- Mise en application début saison 2008/2009.
- Négociation ferme sur plusieurs saisons.

Accord du Comité Directeur, sur ces propositions, à l'unanimité des membres présents.

Le Président précise que les statuts des arbitres de Ligue Féminine et de Nationale 1 sont différents des arbitres Pro A et Pro B.

René LE GOFF : ces dispositions risquent de poser des problèmes aux clubs professionnels, il y aura un débat financier, et un débat concernant le domaine qualitatif de la performance.

Equipes de France Seniors Masculine et Féminine : Les deux groupes de travail ont pour mission de prendre divers avis extérieurs afin de mettre au point un profil d'Entraîneur. Ce point sera débattu lors du Bureau Fédéral du 11 Janvier 2008.

CNOSF : Mise en place de beaucoup de groupes de travail afin d'enrichir le Livre Blanc Européen, en particulier avec le secteur professionnel.

FIBA : Yvan MAININI a participé au Bureau Central de la FIBA, qui s'est tenu les 8 et 9 Décembre 2007 à Chicago, USA. L'organisation des Compétitions Internationales a été abordée, il en résulte qu'obtenir une telle organisation, de nos jours, devient de plus en plus difficile. Le Président en a profité pour rencontrer Joakim NOAH.

2. Développement durable : présentation

Sébastien DIOT précise que la terminologie exacte de ce projet est la suivante : "Réalisation d'un guide méthodologique – Bilan carbone des Fédérations".

Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports souhaite inciter et accompagner les fédérations sportives pour une prise de conscience de leur impact sur la production de gaz à effet de serre, dans le cadre de l'organisation de la pratique de leurs activités sportives. Ce projet se développera en 2 étapes :

- Dans un premier temps, participation à l'élaboration d'un guide pratique, destiné à la réalisation d'un Bilan Carbone des Fédérations Sportives.
- Dans un second temps : expérimenter le guide en réalisant le Bilan Carbone des Fédérations pilotes.

Ceci ayant pour but d'anticiper les réalités de demain, sur la taxe Carbone et l'augmentation du coût des matières premières et de communiquer sur l'image d'une Fédération Eco Citoyenne (développement durable, Grenelle de l'environnement, ...).

Une discussion s'engage et des questions sont posées à Sébastien DIOT.

René LEGOFF : comment feront les clubs professionnels pour s'inscrire dans cette démarche puisqu'on leur demande de plus en plus de lumière et de climatiser les salles ?

La réponse serait d'éclairer différemment.

Jacques LAURENT : la circulaire du CNDS pour 2008 présente déjà cet item aux Ligues et Comités.

Yvan MAININI : privilégier la communication via Internet.

Jean-Marie FLORET : il y a des réflexions à mener dans les Ligues Régionales, au niveau de l'organisation des Championnats.

3. Les Commissions Fédérales :

○ La Commission Sportive

- Championnats de France

Marie-Noëlle SERVAGE expose, pour information, les phases finales de la Nationale 2 Masculine et Féminine (annexe 1), validées par le Bureau Fédéral du 23 Novembre dernier et diffusées aux clubs concernés.

Marie-Noëlle SERVAGE : La Commission Sportive, après étude du dossier (2 forfaits) et des différentes possibilités, souhaite que la première division du Championnat de France Cadettes, lors de la deuxième phase, soit complétée par le maintien d'une équipe supplémentaire (5^{ème} au classement, au pointage) et par une proposition de repêchage (dans l'ordre) des équipes qui n'avaient pas été retenues.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Concernant les obligations sportives, la Commission a terminé le contrôle à priori : 4 groupements sportifs ne sont pas en règle (NF3).

- Coupes et Trophées

Le 256^{ème} de finale du Trophée Coupe de France a eu lieu le 17 Novembre 2008 :

- 212 rencontres (114 en masculin et 98 en féminine).
- 9 forfaits
- 1 match perdu par pénalité.

Le 128^{ème} de finale se déroulera ce week-end avec 108 rencontres prévues (56 en masculin et 52 en féminine).

Deux groupes de réflexion ont été mis en place sur la Coupe de France Masculine et la Coupe de France Féminine pour étudier une évolution et une valorisation de ces coupes.

- Modifications Réglementaires.

Marie-Noëlle SERVAGE propose de modifier les articles suivants :

- Article 433 des règlements généraux (annexe 2).

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- Règlements sportifs particuliers de NM1, NM2, NM3, NF1, NF2 et NF3 (annexe 3).

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

○ La CFAMC.

- Tableau de contrôle départemental du respect de la Charte de l'Arbitrage.

Sur demande émanant des ligues régionales, Jacques DENEUX a étudié le problème des Ligues qui ne disposent pas d'assez d'arbitres pour arbitrer tous les championnats, et qui sont donc en difficulté pour respecter la Charte de l'Arbitrage. Le problème est d'ailleurs plus complexe car il y a un manque de crédibilité pour la structure basket en général ! Tant que la pénurie perdure, un club arbitré en département risque de ne plus l'être en Ligue régionale

Un débat s'engage entre les membres du Comité Directeur. Il faudra sans doute en arriver à une règle spécifiant le nombre d'arbitres qu'un département doit mettre à disposition en fonction du nombre de ses équipes qui évoluent en championnat régional, ce qui est déjà fait dans un nombre réduit de Ligues Régionales.

Les problèmes existent également dans les départements et les clubs ne comprennent pas toujours qu'un championnat dit « à désignation » ne soit pas arbitré. Une proposition est faite de remplacer « à désignation » par « à obligation de fournir un arbitre »

Yvan MAININI pense que certains problèmes vécus viennent d'une étude mal faite de la position du curseur.

Jacques DENEUX expose, pour information, une carte détaillant le nombre de licenciés par arbitre en France, dans chaque département. La CFAMC réalise une étude pour savoir où se situe précisément les problèmes.

Il propose enfin un projet de tableau dynamique de contrôle départemental de la Charte de l'Arbitrage.

Thierry BALESTRIERE propose que ce tableau soit directement intégré dans FBI.

Ce tableau va être proposé en test à plusieurs départements et sera proposé, dans sa version définitive, pour adoption au prochain Comité Directeur.

Concernant le contrôle de la Charte de l'Arbitrage, les Comités Départementaux devront faire remonter les informations à la CFAMC pour le 15 Avril. Les Comités aviseront les clubs sanctionnables, au regard du non respect de la Charte de l'Arbitrage (Copie à la Ligue et à la FFBB). Un formulaire de notification sera diffusé.

- Le séminaire de formation d'Artiques.

Jacques DENEUX : un séminaire de formation à l'entretien d'observation des arbitres à l'intention des évaluateurs va être organisé. Travail sur 2 jours en type "université décentralisée".

Il informe que tous les arbitres officiant en Championnat de France sont dès à présent soumis à l'évaluation et évalués de la même façon, mais pas par les mêmes évaluateurs évidemment.

o La Commission Juridique

- Vœux 9 et 10 de l'Assemblée Générale 2007.

Philippe COULON expose les vœux :

Vœu n°9 présenté à l'AG 2006/2007 par : le Comité du Lot et Garonne

Article 41 : participation avec deux clubs différents.

« ...Un joueur-euse ne peut représenter au cours de la même saison qu'un seul groupement sportif quel que soit le niveau de compétition dans lequel il ait évolué. Toutefois, s'il (elle) n'a participé à aucune rencontre, il pourra jouer dans un autre groupement sportif en respectant les règles de mutation ». La demande concerne une extension de l'article 41 (dans les règlements type CD et LR)

Avis de la Commission Fédérale Juridique

Cette demande semble trop restrictive et ne pas aller dans le sens de l'évolution de la pratique du basketball. Le texte actuel paraît davantage adapté aux contraintes de la société.

Règlement Sportif – Règles Générales – Conditions de participation – Article 13.2 : "Un-e joueur-euse ne peut représenter au cours d'une même saison qu'une seule association ou société sportive dans les diverses compétitions nationales (y compris LNB) même s'il-elle est titulaire d'une licence M délivrée dans la période à caractère exceptionnel. Toutefois, dans l'hypothèse où une association ou société sportive serait judiciairement liquidé en cours de saison sportive, cette restriction pourrait être levée par le Bureau Fédéral."

Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Vœu n°10 présenté à l'AG 2006/2007 par : les 5 Présidents de la Ligue d'Aquitaine

Règlement Généraux :

En fonction du lieu de départ du licencié demandant une mutation, le groupement sportif accueillant doit adresser les éléments constitutifs du dossier de mutation sous quinzaine :

- au CD pour les mutations relevant de sa compétence (cf. art. 418.1)
- à la Ligue Régionale lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.2)
- à la Fédération lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.3)

Constat : Le club accueillant un muté d'un département extérieur transmet le dossier conformément à l'article 425 alinéa 3. Or, bien souvent, les dossiers sont incomplets mais quand même traités par le réceptionniste malgré :

- l'absence de récépissé
- l'absence de règlement (chèque)

Dans ce deuxième cas, le comité d'accueil va être facturé par ses instances de gestion du montant de la mutation qu'il n'aura pas encaissé. Le suivi du dossier s'en trouve compliqué.

Proposition : Modification de l'article 425 alinéa 3.

« Le groupement d'accueil doit adresser les éléments constitutifs du dossier de mutation sous quinzaine à son comité qui :

- traitera les mutations relevant de sa compétence (cf. art. 418.1)
- transmettra à la Ligue Régionale lorsqu'elle est compétente (cf. art. 418.2)
- transmettra à la FFBB lorsqu'elle est compétente (cf art. 418.3)

Avis de la Commission Fédérale Juridique

La modification souhaitée aurait pour conséquence d'allonger le délai de traitement administratif des dossiers et ainsi de qualification des licenciés. L'instance à saisir directement doit être celle ayant réglementairement compétence pour qualifier.

Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- Modifications réglementaires sur EEE/EEEE

Roselyne BIENVENU rappelle que ce point avait déjà fait l'objet d'une discussion lors du précédent Comité Directeur.

Après lecture du document de travail distribué aux membres, un débat s'engage.

Roselyne BIENVENU, afin d'aider le groupe de travail souhaite connaître le niveau d'application de cette future réglementation pour les joueurs-euses qui n'ont pas la nationalité française ?

Le Comité Directeur souhaite, à l'unanimité des membres présents, que l'application soit maintenue au plus haut niveau régional (accession en Championnat de France) et au dessus.

Les membres du Comité Directeur sont priés de faire remonter leurs remarques ou observations pour la rédaction de ce texte à Roselyne BIENVENU.

Réunion du Samedi 15 Décembre 2007.

o **La Commission Contrôle de Gestion**

- Situation des clubs.

Serge GERARD explique que la saison sportive 2006/2007 a été clôturée fin Novembre 2007. La Commission Contrôle de Gestion avait demandé l'ouverture de plusieurs dossiers disciplinaires pour non production de documents, sur les comptes annuels 2006/2007 :

- LFB : 3 amendes fermes et 3 amendes avec sursis.
 - NM1 : 3 amendes fermes.
 - NM2 : 7 amendes fermes et 3 amendes avec sursis.
 - NF1 : 8 amendes fermes et 4 amendes avec sursis.
- Ajustement

Serge GERARD : la Commission Contrôle de Gestion travaille sur des modifications qui seront proposées au Bureau Fédéral du 11 Janvier 2008, en vue de validation par le Comité Directeur des 22 et 23 Février 2008 :

- un problème règlementaire en rapport avec la convention collective : homologation des contrats. Le terme choisi sera : "Enregistrement du contrat", il n'y aura ainsi pas d'engagement juridique de nos instances.
- Contrats des Entraîneurs : mise en place de la validation de la licence. Cette modification sera également ajoutée dans le Statut de l'Entraîneur.
- Problème du dépôt de bilan en cours de saison et ses conséquences.

o **La Commission Technique Fédérale**

- Compte rendu de la réunion sur les Championnats de France Jeunes.

Philippe LEGNAME explique que le groupe de travail sur les Championnats de France Jeunes s'est réuni suite à une forte demande d'analyse des critères pour le choix des participants. Cette réunion a été organisée avec des intervenants extérieurs, représentants différentes responsabilités au niveau de Basket (dirigeants de clubs, présidents de clubs de jeunes non retenus en Championnats de France, 1 entraîneur d'équipe de jeunes, etc ...).

L'engouement pour cette compétition est de plus en plus important, d'où l'augmentation du nombre d'équipe par catégorie. Des critères objectifs et quantitatifs ont été mis en place pour effectuer une sélection.

Yvan MAININI : il faut rester fidèle à la philosophie d'origine des championnats de France Jeunes. Ce Championnat a la volonté d'être structurel. Les clubs ont besoin d'une base solide.

Jean-Pierre HUNCKLER : le système actuel met en place une "chasse aux points" dans les Ligues, dès le mois de Novembre.

Philippe LEGNAME expose les propositions du groupe de travail :

- Sanctionner les clubs qui ont une obligation statutaire de s'engager (LFB et NF1 en CF Cadettes). Ces équipes doivent disposer du nombre de points requis, si tel n'était pas le cas, proposition d'infliger une pénalité financière au club et une pénalité sportive à l'équipe première.
- Valoriser le secteur 1, donc doubler la valorisation des licences A sans modifier les autres secteurs.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- Championnat de France Jeunes 2008/2009.

Philippe LEGNAME expose le rétro planning pour la saison 2008/2009 :

- 1^{er} au 31 Mars 2008 : pré engagements sur Internet.
- 1^{er} au 18 Avril 2008 : les Comités Départementaux effectuent les vérifications nécessaires sur les clubs engagés.
- 1^{er} au 15 Juin 2008 : Confirmations d'engagements.
- 16 au 22 Juin 2008 : Valorisation du dossier par le CTS et le(la) Président(e) de la Ligue Régionale.
- 23 au 25 Juin 2008 : finalisation des dossiers par la Commission Mixte.

- 29 Juin 2008 : présentation au Comité Directeur de l'Assemblée Générale, pour adoption.

Une discussion s'engage.

Cathy GISCOU : dans la mesure où les CTS doivent traiter les dossiers de manière globale et objective, comment cette position est-elle possible quand ils sont eux-mêmes impliqués en entraînant des équipes évoluant dans le Championnat de France Jeune.

Philippe LEGNAME lui précise que l'objectivité du CTS n'est pas mise en cause dans la procédure, puisque son rôle relève uniquement du contrôle.

Jean-Pierre de Vincenzi pense qu'il est préférable que les CTS entraînent des équipes de jeunes et soient constamment sur les terrains de basket. Cette implication leur permet de mieux appréhender le travail qu'ils effectuent dans les pôles.

- o **Le Conseil des Jeunes**

- Présentation des Assises des Jeunes Dirigeants 2008.

Françoise HUET rappelle la difficulté d'intégration des jeunes dirigeants au sein des instances fédérales. Les membres du Conseil des Jeunes sont très investis dans les missions qu'ils effectuent dans leur Ligue ou Comité.

Elle expose le document distribué aux membres, sur l'organisation des Assises des Jeunes Dirigeants 2008, qui se dérouleront du 21 au 23 Mars 2008 à Lille. Ces assises s'adresseront aux jeunes dirigeants âgés de 18 à 30 ans.

La plaquette est en cours de finalisation, la version définitive sera diffusée courant Janvier 2008. Un message d'information paraîtra sur le site Internet de la FFBB, ainsi que la plaquette. Les participants auront la possibilité de s'inscrire jusqu'à fin Février 2008.

- o **FBO**

- La Coupe de France.

Jean-Pierre HUNCKLER expose le projet de programme des Finales Coupes de France 2008 qui se dérouleront les 17 et 18 Mai 2008 à Bercy :

Vendredi 16 Mai 2008 :

15h00 : Basket VIP

18h00 : Finale Handisport

Samedi 17 Mai 2008 :

10h15 : Finale Corpo

12h30 : Finale Challenge Benjamin

14h30 : Finale du Trophée Féminin

16h45 : Finale du Trophée Masculin

Dimanche 18 Mai 2008 :

10h15 : Finale Cadettes

12h30 : Finale Cadets

15h00 : Finale Coupe de France Seniors Féminines (direct Canal + Sport)

18h00 : Finale Coupe de France Seniors Masculins (direct Sport+)

En parallèle, une opération est organisée sur le Parvis de Notre Dame par Fédération des Boulangers d'Ile de France, avec qui la FFBB a signé un accord de partenariat. Un emplacement d'activité réservé au Basket sera mis en place, du 15 au 19 Mai 2008.

Jean-Pierre HUNCKLER informe du bon avancement de l'opération Basket en Liberté "Parc Basket" (système gonflable). Il faut trouver des financements afin de finaliser ce projet, une étude est en cours avec le Service Communication afin de trouver un ou plusieurs partenaires.

o **La Commission Formation**

- Présentation de l'Université d'Été 2008 : Nouveaux et Jeunes Dirigeants.

Jean-Marie FLORET : La Commission Formation réfléchit à la possibilité d'accueil des jeunes et des nouveaux dirigeants. Une étude a été réalisée avec le Conseil des Jeunes. La Commission des Jeunes a également proposé de se joindre à cette organisation. La proposition d'organisation serait une durée maximum de 3 journées et demie, fin Août, en privilégiant l'échange des pratiques. La Commission souhaite également que les élus du Comité Directeur viennent participer aux échanges "table ronde" qui seraient les suivants :

- les droits et les devoirs de l'employeur,
- les formations fédérales,
- l'organisation fédérale et son fonctionnement,
- le partenariat avec les institutions,
- le mini-basket et l'Opération Basket Ecole,
- créer une école de développement,
- l'organisation d'un événement.

Modules de formation proposés :

- la responsabilité du dirigeant (+ 1 module plus juridique, pour l'organisation d'une commission départementale ou régionale de discipline),
- la démarche projet,
- l'informatique fédérale,
- animer et motiver une équipe,
- les problématiques de l'accueil,
- de l'information à la communication.

Une présentation détaillée du projet sera faite au Bureau Fédéral du 11 Janvier 2008, pour adoption au Comité Directeur des 22 et 23 Février 2008.

o **La Commission Informatique**

- FBI : transfert de technologie

Claude AUTHIE : La gestion sportive va être transférée sur le net. Une période de tests est nécessaire et se situera de début Janvier 2008 à la fin de saison 2007/2008. Ce transfert de technologie est mis en place pour que les organismes décentralisés (n'ayant pas de secrétariat permanent ou pour les bénévoles gérant des commissions et demeurant loin du siège) puissent travailler à distance sans avoir besoin d'acquérir du matériel supplémentaire. Les Ligues Régionales et les Comités Départementaux auront un accès sécurisé, avec la possibilité d'attribuer aux gestionnaires de leurs commissions un login et un mot de passe particulier. La Commission Informatique souhaite proposer à des Comités et Ligues d'être « site tests », pendant la durée de ces tests il faudra effectuer une double saisie (FBI et Internet) :

- Comités : Nord, Haute Garonne, Gironde, Eure, Sarthe, Vendée, Bas Rhin.
- Ligues : Lyonnais, Provence et Pyrénées.

Claude AUTHIE : informations diverses :

- la finalisation de l'interfaçage de la gestion sportive est en cours, cela évitera la superposition d'ouverture de fenêtres sur Internet.
- Désignation des arbitres : travail avec Via Michelin pour le calcul des distances. Afin de réduire les coûts, les adresses des officiels vont être géocodées (opération réalisée 2 fois par semaine, par 1 personne du service Informatique).
- RAPPEL : il faut impérativement saisir une adresse exacte pour obtenir le meilleur calcul possible.

- Traçabilité de saisie des informations : toutes les traces des saisies (IP-Date-Heure-Login) seront stockées et archivées dans le serveur FFBB.
- FBI licences (Saisie Web) : accès à la totalité de la base historique des licenciés dès la saison prochaine

Thierry BALESTRIERE : comment expliquer l'ensemble de ces fonctions aux utilisateurs ?

Claude AUTHIE lui précise que le manuel / guide est en ligne sur Internet. Un membre de la commission informatique est plus particulièrement chargé de cette tâche.

- o **Comités de moins de 1500 licenciés**

- Etat des lieux.

Georges PANZA a pris en charge ce dossier, afin de pallier à l'indisponibilité de Michel CHATEAU. Il a rendu visite à 7 Comités Départementaux et a dressé avec eux un bilan (points fort et points faibles). Différentes sortes d'aides ont été avancées et leur ont été proposées, notamment en envoyant une personne pour effectuer la formation.

Sur les 20 départements concernés, 2 ont dépassé leur nombre de licenciés de la saison passée.

Yvan MAININI rappelle qu'il faut faire des projets concrets et mettre en place des priorités.

4. Point financier à mi-saison

Rémy GAUTRON communique les chiffres au 30 Novembre 2007 :

- Produit réalisés : environ 55%
- Charges réalisées : environ 41%

La Trésorerie de la FFBB, au 13 décembre 2007 est bonne.

La FFBB présentera une situation intermédiaire (Janvier 2008).

5. Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale 2008 à Deauville

Jean-Yves GUINCESTRE expose un document power point (annexe 4), détaillant les infrastructures où se déroulera l'Assemblée Générale du 28 Juin 2008. Toutes les réunions et tous les repas se tiendront dans un lieu unique : le CID de Deauville.

Lors du Forum, un stand avec un fournisseur de défibrillateur sera présent.

La réception du Maire de Deauville se tiendra également au Centre International de Deauville.

6. Questions diverses

Jean-Yves GUINCESTRE communique quelques informations sur la Commission Médicale :

- 350 contrôles antidopage ont été réalisés, sur tous les niveaux de compétition. Un rappel des procédures sera effectué dans le mailing clubs.
- Suivi des athlètes de Haut Niveau :
 - o Faire en urgence un retour des résultats des examens et renvoyer les factures.
 - o Une procédure a été mise en place, via Internet, pour la saisie des résultats.

Jean-Marie FLORET : mise en place du groupe de travail "réflexion sur la mise en place d'une structure et d'une organisation autour d'une école des cadres". Les contenus ne sont pas encore définis.

Yvan MAININI : mise en place de formations continues pour le personnel FFBB et pour les élus des Ligues et des Comités.

André NOUAIL : La réunion des présidents des clubs de NF s'est tenue le 7 décembre dernier. 14 présidents étaient présents sur 16. Ce regroupement fut très riche et très intéressant.

Jean-Marc JEHANNO informe des changements des présidents des Ligues de Dom/Tom :

- Tahiti : Mme Nancy TEHEI.
- Wallis & Futuna : M. Pascal SCHROETTER.
- Mayotte : mise en place d'un groupe de pilotage en attendant de nouvelles élections.

Nicole VERLAGUET propose que soit organisé des manifestations pour les Equipes de France Jeunes qui ont obtenu des médailles durant la campagne d'été 2006/2007.

Frédéric JUGNET informe que Michel CHATEAU a regagné son domicile et qu'il est maintenant joignable par mail ou par téléphone.

Il rappelle que toutes les modifications réglementaires doivent être proposées au prochain Comité Directeur pour adoption.

Il faut faire remonter en urgence toutes les informations à faire partir dans le "Mailing Clubs".

CNDS actions périscolaires : une note sera rédigée à l'intention des clubs, pour expliquer les partenariats possibles avec les collègues.

Yvan MAININI communique :

Les nouveaux groupements sportifs enregistrés au 14 Décembre 07 :

Association Sportive PSA Vesoul (CD 70) – Assedic Basket Club Paris (CD 75) – Dourdan Basket (CD 91) – Banon j'taim Gathe Savate (CD 04) – Basket Club du Levezou (CD 12) – Tarbes Union Basket 65 (CD 65) – Masters Basket Basse Terre (LR Guadeloupe) – Yo Basket Club Capesterre Belle Eau (LR Guadeloupe) – Association Animation Pastrel (LR la Réunion).

Les nouvelles unions enregistrées au 14 Décembre 07 :

Union Angoulême BB 16 (CD 16) – Union Serenes Rodez Basket Aveyron (CD 12).

Prochain Comité Directeur les 22 et 23 Février 2008 à Paris.